

Avis adopté

Séance plénière du 28 juin 2023

Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Il y a quelques mois, nous adoptions un avis sur la sobriété. Aujourd'hui, nous poursuivons en questionnant une économie qui met l'accent sur la valeur des services plutôt que sur la production de biens tout en étant un moteur de croissance économique et de développement social. Cet avis nous invite à un changement de paradigme pour une économie plus territorialisée qui favorise le bien-être collectif et la construction d'une société plus inclusive et durable.

En effet, cette économie peut jouer un rôle significatif dans la promotion de pratiques économiques soutenables et dans la protection de l'environnement. En encourageant l'utilisation optimisée des ressources, le partage, la réutilisation, le recyclage, la réduction de la production de biens et des déchets...

Les organisations de l'économie sociale et solidaire jouent déjà un rôle clé dans le développement de cette économie de la fonctionnalité.

Au-delà, en promouvant des valeurs de coopération, de solidarité et de participation démocratique, elles répondent à des attentes non satisfaites par le marché traditionnel. Notre groupe soutient ainsi particulièrement la préconisation 2 de cet avis.

Des garde-fous s'imposent. Nous devons veiller à ce que l'économie servicielle ne contribue pas à la précarité de l'emploi, aux inégalités et qu'elle n'engendre pas d'externalités négatives à l'instar de ce qu'il s'est passé avec l'uberisation.

Aussi, pour que l'économie servicielle contribue à la durabilité environnementale, il est indispensable de veiller à la manière dont les services sont conçus, mis en œuvre et consommés. Une approche holistique qui intègre des principes de durabilité, de responsabilités sociale et environnementale et d'inclusion est essentielle.

Le groupe Santé & Citoyenneté a voté cet avis.